



Organiser une soirée privée a mon domicile

Par **Caroline**, le **23/08/2010** à **20:33**

Bonjour, rnrnNous souhaitons organiser une soirée privée à mon domicile !rnrnPour cette première soirée, une participation financière de 10€ sera demandée à l'entrée. (une 100° personnes environs). rnrnAfin de rentrer dans nos frais, nous proposerons une buvette payante (bières + boissons alcoolisées et jus + sandwich). rnrnQuelles sont les démarches à suivre pour que cette soirée se déroule en toute légalité ? rnrnFaut-il créer une association ?rnrnFaut-il prévenir la gendarmerie ? La mairie ? La préfecture ? Personne ? rnLa vente de boissons devra elle passer par une vente de ticket ? rnrnJe vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter. rnrnCordialement,

Par **mimi493**, le **23/08/2010** à **23:06**

La fête sera ouverte au public ou pas ?rnN'importe qui pourra venir, ou seulement invitation d'amis ?

Par **Caroline**, le **23/08/2010** à **23:21**

C'est que des amis et des amis a mes amis qui seront présent sur invitationrnrnJ'ai aussi prévue un vigile pour la sécurité